

OBSERVATIONS DU PUBLIC

6/9/2019

M Chardon Remy - 74 chemin des Lavacettes

Propriétaire parcelle 1909, incluse dans le périmètre qui devrait être constructible en logement intermédiaire.

Fait remarquer que sur la parcelle 1905 il y a un pavoiller (exploitation agricole) par laquelle une distance minimum doit être respectée pour une construction. La parcelle 1909 est occupée par des palmiers en liberté.